

Domaine : Santé - **Thématique(s) :** Santé publique
DIPLOMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DU – GESTION PÉRIOPÉRATOIRE ET RÉANIMATION DU PATIENT TRANSPLANTÉ D'ORGANE SOLIDE

🕒 Durée de la formation : 96 à 98 heures
📅 Dates : Voir le calendrier
€ Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Mixte
Formation : Diplômante

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **600 €**
Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) pour l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 800 €**
Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 800 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette formation est de permettre aux professionnels de santé d'acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge globale, sécurisée et coordonnée des patients transplantés d'organes solides dans les situations périopératoires et de soins critiques, en intégrant les spécificités physiopathologiques, immunologiques, organisationnelles et humaines propres à la transplantation.

La formation vise à améliorer la qualité et la sécurité des soins tout au long du continuum donneur–greffon–receveur, depuis la compréhension de la qualité du greffon jusqu'à la prise en charge des complications aiguës et tout au long du parcours patient.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les spécificités physiopathologiques communes et organes-spécifiques des patients transplantés d'organes solides (foie, rein, cœur, poumon).
- Identifier et prendre en charge les complications aiguës post-greffe en soins critiques (sepsis, défaillances d'organes, dysfonction primaire du greffon, rejets).
- Adapter la prise en charge anesthésique et périopératoire du patient transplanté lors de chirurgies programmées ou urgentes, y compris, hors transplantation.
- Gérer de manière raisonnée et sécurisée les traitements immunosuppresseurs en situation aiguë.
- Comprendre l'impact des modalités de prélèvement, d'attribution et de perfusion ex situ / ex vivo des greffons sur la prise en charge du receveur.
- Renforcer la coordination interprofessionnelle entre médecins, infirmier-e-s, infirmier-e-s de coordination et équipes de transplantation.
- Intégrer la perspective du patient partenaire dans la prise en charge et le parcours de soins.
- Développer une démarche réflexive à partir de situations cliniques complexes.

INFORMATIONS

Responsables :

Pr Antoine Monsel

Code Faculté de Santé : 1X324X

Inscription administrative :

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmecine@sorbonne-universite.fr

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

L'effectif cible de la formation est fixé à 60 à 70 participants par promotion.

Médecins :

Médecins spécialistes :

- Anesthésie-Réanimation / Médecine Péri-opératoire
- Médecine Intensive-Réanimation
- Médecine d'urgence
- Chirurgie (chirurgie digestive, thoracique, cardiaque, urologique)
- Médecine interne
- Néphrologie
- Hépatologie
- Pneumologie
- Cardiologie
- Infectiologie

Statuts :

- Internes en médecine (DES concernés par la prise en charge périopératoire, la réanimation et la transplantation)
- FFI / DFMS exerçant en établissements de santé
- praticiens hospitaliers
- praticiens contractuels
- médecins salariés
- médecins libéraux impliqués dans la prise en charge péri-opératoire ou de patients transplantés

Origine : **diplôme de docteur en médecine**

Exercice en :

- établissement de santé public ou privé
- structures autorisées ou non à la transplantation
- services de soins critiques, d'anesthésie ou de spécialités impliquées dans le suivi des patients transplantés

Professionnels non médicaux :

- Infirmier-e-s diplômé-e-s d'État (IDE)
- Infirmier-e-s en pratique avancée (IPA)
- Infirmier-e-s de coordination de greffe (IDEC)
- Cadres de santé
- Aides-soignant-e-s exerçant en soins critiques (selon places disponibles)

Origine : **Diplôme d'État correspondant à la profession exercée**

Exercice en :

- réanimation
- soins critiques
- unités de transplantation
- blocs opératoires
- services de coordination ou parcours de greffe

Compétences ou connaissances requises

Les candidats doivent justifier :

- d'une expérience professionnelle minimale dans un secteur de soins aigus, périopératoires ou impliquant la prise en charge de patients transplantés,
- de connaissances de base en physiopathologie, soins critiques ou anesthésie (niveau initial),
- d'un intérêt professionnel avéré pour la prise en charge des patients transplantés et des situations cliniques complexes.

Aucune compétence préalable spécifique en transplantation n'est exigée, la formation étant conçue pour consolider et approfondir les connaissances existantes.

PROGRAMME

A venir

MÉTHODES

La formation repose sur une approche pédagogique multimodale, adaptée à la formation continue des professionnels de santé et aux contraintes cliniques, combinant enseignements théoriques, analyse de pratiques et pédagogies actives.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- Enseignements théoriques structurés, dispensés en distanciel (visioconférences synchrones), permettant l'acquisition des connaissances fondamentales.
- Études de cas cliniques interactives (WooClap®), issues de situations réelles de prise en charge de patients transplantés en périopératoire et en soins critiques.
- Analyse de pratiques professionnelles, via la réalisation d'un portfolio de situations cliniques ou de soins.
- Simulation en santé (présentiel), incluant des scénarios haute-fidélités suivis de débriefings structurés, centrés sur le raisonnement clinique, la coordination interprofessionnelle et la sécurité des soins.
- Ateliers décisionnels interprofessionnels, favorisant la priorisation des décisions et la coordination entre médecins, infirmier·e·s et infirmier·e·s de coordination de greffe.
- Interventions de patients experts, intégrées dans le parcours pédagogique, permettant une approche centrée sur le vécu et le parcours patient.

L'ensemble de la formation s'inscrit dans une démarche pédagogique active et réflexive, conforme aux recommandations actuelles en matière de formation des professionnels de santé.

Les participants ont accès, via la plateforme numérique institutionnelle (Moodle – Sorbonne Université), à :

- Supports de cours (diaporamas commentés, documents de synthèse),
- Cas cliniques et situations de soins commentées,
- Documents de référence institutionnels (guidelines, rapports),
- Trames de portfolio pour l'évaluation,
- Ressources complémentaires (liens vers recommandations et documents officiels).

Ces supports restent accessibles pendant toute la durée de la formation et après la validation du diplôme.

- **Volume total** : 96-98 heures
- 5 modules « socle » (14 h/module) + 1 module « Focus PLUS organe » (12 heures)
- 1 module de TD et simulation en présentiel (14 heures)
- 90 % distanciel (visio + e-learning)
- 10 % présentiel (2 journées de simulation et ateliers interprofessionnels)
- Format type d'un module : 2 journées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation repose sur :

a) Examen écrit (épreuve principale)

L'examen écrit consiste en une épreuve de type QCM, réalisée à distance via la plateforme Moodle de Sorbonne Université.

L'épreuve porte sur l'ensemble des enseignements théoriques du diplôme (modules socle et module obligatoire « Focus PLUS

organe »).

Modalités pratiques :

- Nature de l'épreuve : QCM (questions à choix multiples), réalisé en ligne via la plateforme Moodle de Sorbonne Université.
- Contenu : L'examen porte sur l'ensemble des enseignements théoriques du socle commun et du module obligatoire « Focus PLUS organe ».
- Durée : 1 heure.
- Notation : Note sur 20.
- Coefficient : 1

b) Évaluation des compétences professionnelles (portfolio)

- Nature de l'épreuve : Portfolio de situations cliniques ou de soins, adapté au profil de l'apprenant (médecins / professionnels non médicaux).
- Modalités :
 - Analyse de situations issues de la pratique professionnelle réelle, anonymisées.
 - Dépôt du portfolio sur la plateforme Moodle.
- Notation : Évaluation qualitative : Validé / Non validé.
- Coefficient : 1

Cette évaluation vise à apprécier la capacité de l'apprenant à analyser une situation complexe, à mobiliser les connaissances acquises et à développer une démarche réflexive.

Pour être admis au Diplôme Universitaire, les conditions suivantes doivent être cumulativement remplies :

- Assiduité obligatoire :
 - participation aux enseignements distanciels (selon modalités précisées),
 - participation obligatoire aux enseignements présentiels (module 6).
- Une absence justifiée est acceptée
- Validation de l'examen écrit :
 - obtention d'une note $\geq 10/20$ au QCM final.
- Validation du portfolio :
 - portfolio jugé validé par l'équipe pédagogique.

L'absence de validation de l'une de ces conditions entraîne la non-admission au diplôme.

Rattrapage

- Un rattrapage de l'examen écrit (QCM) est organisé pour les étudiants ayant obtenu une note $< 10/20$.
- En cas de portfolio jugé non validé, une nouvelle version corrigée peut être demandée par l'équipe pédagogique.

Une session unique de rattrapage de l'examen écrit est organisée pour les étudiants n'ayant pas obtenu la note minimale requise lors de la session initiale.

La session de rattrapage :

- est organisée selon les mêmes modalités que l'épreuve initiale (QCM sur Moodle),
- porte sur l'ensemble du programme,
- se déroule à une date fixée par l'équipe pédagogique.

Outils d'évaluation utilisés

- QCM (questions à choix multiples) via Moodle,
- banque de questions structurée par thématiques,
- correction automatique et export des résultats via la plateforme institutionnelle.

Redoublement

- Le redoublement n'est pas automatique.
 - Il peut être accordé à titre exceptionnel, sur décision du responsable pédagogique, en fonction :
 - des motifs d'échec,
 - de l'assiduité,
 - et du projet professionnel du candidat.
 - Les modalités financières du redoublement sont précisées par la Formation Continue.
-
-